

Les différents plans de relance

Catherine Mathieu, Christine Riffart, Danielle Schweisguth, Hervé Péléraux,
Mathieu Plane, Xavier Timbeau, Christophe Blot, Frédéric Reynès, Eric
Heyer, Marion Cochard, et al.

► **To cite this version:**

Catherine Mathieu, Christine Riffart, Danielle Schweisguth, Hervé Péléraux, Mathieu Plane, et al..
Les différents plans de relance. Lettre de l'OFCE, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences
politiques devenu Presses de Sciences-Po, 2008, pp.1-2. hal-01052791

HAL Id: hal-01052791

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01052791>

Submitted on 28 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les différents plans de relance

FRANCE

Le plan de relance annoncé par le gouvernement français est à 26 milliards d'euros, soit 1,3 point de PIB. Celui-ci se décompose en 10,5 milliards d'euros d'investissement public, 11,4 milliards de soutien à la trésorerie des entreprises, 2 milliards d'aides aux secteurs du logement et de l'automobile, 1,2 milliard pour les mesures de renforcement des politiques actives de l'emploi et d'incitation à l'embauche dans les entreprises de moins de 10 salariés et enfin 800 millions pour le versement d'une prime de solidarité active pour les futurs bénéficiaires du RSA. Certaines dépenses (mensualisation du remboursement de crédit de TVA, soutien à l'investissement des collectivités locales, ...) ne pèsent pas sur le déficit public au sens de Maastricht. De plus, selon nos calculs, sur les 8 milliards d'euros d'investissement public programmés (hors plan de soutien à l'investissement des collectivités locales), 5 milliards seulement seraient dépensés en 2009. Au final, ce plan creuserait le déficit public *ex ante* de 15,8 milliards en 2009 (0,8 point de PIB) et de 11,3 milliards *ex post* (0,6 point de PIB).

Ce plan de relance apporterait un supplément de croissance de 0,5 point de PIB sur l'ensemble de l'année 2009 en raison de la non-possibilité de lancer l'ensemble des programmes d'investissement au 1^{er} janvier 2009 et du fait que les remboursements des créances des entreprises sur le Trésor, qui creusent ponctuellement le déficit public du montant remboursé, ont un impact beaucoup plus faible sur l'activité (équivalent à un prêt à taux 0 % mais avec un effet multiplicateur fort en période de restriction quantitative du crédit). Les autres mesures programmées (aides sectorielles, politique de l'emploi et incitation à l'embauche, prime RSA) fourniront leurs effets en 2009. La mise en place d'un plan de relance pour 2009 creuserait davantage le déficit public (0,6 point de PIB *ex post*) qui atteindrait alors 4,7 %. Le plan de relance, principalement orienté sur l'investissement public, permettrait à l'économie française de gagner 0,5 point de PIB en glissement annuel en 2009 (0,3 % en moyenne annuelle). La dette publique passerait de 63,9 % du PIB en 2007 à 65,7 % en 2008 et 69,2 % en 2009.

Tableau 1 : Répartition trimestrielle du plan de relance en 2009

| | T1 | T2 | T3 | T4 |
|--|------|------|------|------|
| <i>Plan de relance (en milliards)</i> | 1,7 | 2,9 | 2,7 | 3,2 |
| Investissement public | 0,5 | 1,0 | 1,5 | 2,0 |
| Soutien à la trésorerie des entreprises | 0,6 | 0,6 | 0,6 | 0,6 |
| Aide aux secteurs | 0,4 | 0,4 | 0,4 | 0,4 |
| Politiques actives de l'emploi et incitations à l'embauche | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Prime de solidarité active aux futurs bénéficiaires du RSA | 0 | 0,64 | 0 | 0 |
| <i>Plan de relance en point de PIB</i> | 0,09 | 0,14 | 0,14 | 0,16 |

Tableau 2 : Résumé des perspectives 2009 une fois intégré le plan de relance

| | 2009 | | | | 2009* |
|-----------------|------|-----|-----|-----|-------|
| | T1 | T2 | T3 | T4 | |
| PIB | -0,2 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | -0,3 |
| Taux de chômage | 7,9 | 8,0 | 8,1 | 8,2 | 8,1 |
| Solde des APU | | | | | -4,7 |

* En moyenne annuelle

Sources : Dossier de presse du discours du Président de la république à Douai le 4 décembre 2008, estimation OFCE.

ITALIE

Le plan de relance italien, très éloigné des montants annoncés, se réduit comme peau de chagrin. Des 6,5 milliards annoncés sur 2009, seulement 4,4 peuvent être considérés comme des nouvelles dépenses, pour les autres il s'agit de réallocations d'autres postes de bilan. 3,7 milliards (0,2 point de PIB) de dépenses supplémentaires en faveur des ménages (crédits d'impôt pour enfant à charge, déductions supplémentaires, hausse de la couverture chômage et baisse des tarifs) couplés à 1,4 milliards (0,1 point de PIB) d'investissements principalement en infrastructures de transport. Les mesures en faveur des entreprises prennent principalement la forme de réductions d'impôts permanentes et temporaires (baisse de l'acompte au titre de l'IS, déduction d'une partie des coûts du travail de l'IS, report du versement de la TVA) pour un montant de 1,3 milliard (0,1 point de PIB). Mais ces dépenses supplémentaires s'accompagnent de 5,3 milliards d'augmentation d'impôt visant principalement les entreprises (0,3 point de PIB) pour un effet nul, voire légèrement restrictif, du plan de relance.

ALLEMAGNE

Le plan de relance allemand se compose d'un premier volet (7 octobre) de mesures en faveur des ménages (augmentation de l'allocation pour enfant à charge et baisse des cotisations chômage) pour un total de 20 milliards (2009-2010), soit 0,8 point de PIB. S'ajoutent avec le deuxième volet du 5 novembre des mesures en faveur des entreprises pour un montant de 17,3 milliards (0,7 point de PIB) et de l'investissement public pour 7,2 milliards soit 0,3 point de PIB. Une récente décision de la Cour constitutionnelle rembourse aux ménages 3 milliards (0,1 point de PIB) d'impôt perçu au titre des frais de transport. L'impulsion budgétaire positive s'élèverait à 0,4 point en 2009 et 0,5 en 2010.

ROYAUME-UNI

L'ensemble des mesures annoncées par le gouvernement représente un montant de 1,3 point de PIB à l'horizon 2009. La principale mesure est une baisse de 2,5 points du taux de TVA, entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2008. La baisse du taux de TVA, de 17,5 % à 15 %, est annoncée comme temporaire : le 1^{er} janvier 2010, le taux sera ramené à 17,5 %. À partir des estimations du gouvernement, on peut estimer que la baisse de TVA coûtera 0,8 point de PIB en année pleine. Nous avons fait l'hypothèse que la moitié de la baisse serait effectivement répercutée sur les prix. En retenant donc un multiplicateur de 0,5, la baisse de TVA conduirait à augmenter le PIB de 0,4 point de PIB en 2009. La deuxième mesure du plan britannique est l'anticipation de dépenses d'investissements publics initialement prévus en 2010 : 3 milliards de livre. Par ailleurs, le relèvement de l'abattement pour l'impôt sur le revenu décidé en avril 2008 (600 livres sterling) est non seulement maintenu mais augmenté de 130 livres, ce qui représente au total près de 0,2 point de PIB en 2009. Nous avons supposé un effet multiplicateur de 0,5 et donc un effet sur la croissance d'un peu moins de 0,1 point de PIB.

D'autres mesures de soutien à la consommation sont mises en place, mais d'ampleur nettement plus faible que la baisse de la TVA. Ainsi, les familles avec enfants verront la revalorisation des allocations familiales avancée d'avril 2009 à janvier ; le crédit d'impôt pour les enfants sera augmenté : ces mesures représentent 0,02 point de PIB. Elles ont l'avantage d'augmenter dès le début 2009 le pouvoir d'achat des familles. Par ailleurs, tous les retraités recevront pour le nouvel an 60 livres sterling, ce qui équivaut à avancer à janvier la revalorisation de la retraite publique de base initialement prévue en avril, et représente 0,07 point de PIB. Enfin, les mesures de soutien au logement, décidées en septembre dernier, représenteront 0,05 point de PIB en 2009. Elles concernent notamment une réduction des frais de mutation (augmentation du seuil à partir duquel les ventes sont soumises à impôt), et des mesures de soutien aux ménages qui ne seraient pas en mesure de rembourser leurs crédits hypothécaires.

Au total, le plan de relance britannique aurait en tant que tel un impact sur la croissance de l'ordre de 0,9 point de PIB en 2009. La stratégie choisie par le gouvernement britannique est cependant très risquée : elle accorde le rôle le plus important à la TVA, dont on sait qu'elle n'aura pas une efficacité maximale en termes de consommation, par rapport à d'autres mesures ciblées sur les populations les plus modestes. Le gouvernement fait le pari de la fin de la crise financière mondiale à l'horizon 2010, d'une croissance britannique en baisse de 1,2 % seulement l'an prochain... Il annonce un train de mesures restrictives dès 2010 pour rétablir les comptes publics, dont une hausse d'un point des cotisations sociales employeurs et employés en avril 2010, la mise en place d'un taux marginal de l'impôt sur le revenu de 45 % en avril 2011... Surtout, si le Royaume-Uni seul mettait en place un plan de relance, une grande partie des effets serait perdue *via* le commerce extérieur. Par contre, si un plan de relance de l'ordre de 1 à 1,5 point de PIB se met bien en place dans l'UE, aux États-Unis, au Japon (et peut-être en Chine...), les effets multiplicateurs seront nettement plus importants : le succès des plans de relance dépendra largement de leurs effets coordonnés à l'échelle mondiale.

JAPON

Le Japon a déjà annoncé trois plans de relance depuis la fin août 2008. Pour les deux premiers, le montant total est estimé à 38 600 milliards de yens (7,7 % du PIB), mais seulement 7 000 milliards (1,4 % du PIB) seraient injectés dans l'économie sous forme de dépenses budgétaires. L'impulsion budgétaire pour l'année 2009 est estimée 0,85 point de PIB. Le troisième plan, annoncé le 12 décembre, s'élève à 23 000 milliards de yens, mais le montant réel de dépenses budgétaires est encore inconnu.

Les principales mesures incluses dans les deux premiers plans sont :

1. Un premier volet concernant le soutien aux PME et la stabilisation des marchés financiers (31 000 milliards de yens dont 1000 milliards de dépenses réelles). Il s'agit de faciliter l'accès au crédit pour les PME (*via* des garanties de l'État et des mesures fiscales) et d'améliorer la productivité des PME. Pour soutenir les marchés financiers, il est prévu de durcir la législation concernant la vente à découvert et d'assouplir la réglementation relative à l'évaluation à la valeur de marché.

2. Un deuxième volet pour relancer la consommation des ménages (3 800 milliards dont 3 200 milliards de dépenses effectives). La principale mesure est une distribution de chèques aux ménages pour un montant de 2 000 milliards de yens. Sont également prévus : des baisses de tarif des péages routiers, des déductions d'impôts sur les intérêts des prêts immobiliers, des allocations familiales et l'amélioration des services de soin aux personnes âgées.

3. Encourager l'acquisition d'équipements plus économes en énergie (2 800 milliards dont 900 de dépenses effectives). La mesure concerne les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du transport et de la construction ainsi que les ménages (pour de l'habitat « économe et durable »).

4. Revitaliser l'économie locale (2 000 milliards dont 1 600 de dépenses réelles) en redistribuant aux collectivités locales 1000 milliards de yens prélevés sur les revenus des taxes sur les produits pétroliers (normalement exclusivement affectés aux réseaux routiers).■